



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 24 novembre 2016  
Convocation des conseillers :  
le 24 novembre 2016

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 2 décembre 2016

**Présents :** Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Christian Weis, Conseiller  
**Excusés :** Paul Weidig, Conseiller

## Le Conseil Communal;

**Objet : 2.1.36. Devis rectificatif - Rue des Remparts (Eglise - Faubourg) - antenne collective - renouvellement**

Considérant qu'il s'agit d'un devis rectificatif d'un montant de 213.000 € concernant le renouvellement de l'antenne collective dans la rue des Remparts (Eglise - Faubourg);

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/451/222100/15308 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Comme il s'agit d'un projet qui s'étend sur plusieurs exercices, il y a lieu de faire une répartition du crédit :

Exercice 2016 : 5.000,00 €  
Exercice 2017 : 108.000,00 €  
Exercice 2018 : 100.000,00 €

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
par 10 voix oui, 8 voix non**

le devis rectificatif de 213.000 € concernant la structure fibre optique au ring de transport.

en séance

date qu'en tête